

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T083

DOMAINE : 8.3 Voirie

OBJET : Travaux d'enfouissement de réseau télécom et ENEDIS

Avenue Lacanau

HORS SECTEUR PNRQAD

A compter du 06/03/2024 jusqu'au 28/06/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants,
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1,
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V,
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants,
Vu le code pénal, notamment l'article R610-5,
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2016 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDÉRANT la demande du pétitionnaire : **EIFPAGE ENERGIE SYSTEME, 11, rue de Lisbonne – 13127 VITROLLES** pour le compte de : **SMED 13**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **11 MARS 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

Le Maire,
Eric Le Dissès





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 11 MARS 2024

LOCALISATION DE LA DEMANDE

AVENUE LACANAU

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

☒ METROPOLE

☐ DEPARTEMENTALE

☐ COMMUNALE

☐ PRIVEE

LE PETITIONNAIRE ... EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES

Adresse 11 RUE DE LISBONNE 13127 VITROLLES

Tél./FAX 06 46 07 04 22

MAIL marie-laure.savychchenko@eiffage.com

POUR LE COMPTE DE SMED13

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

du 06/03/2024 jusqu'au 28/06/2024

durée: 120 jrs

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Enfouissement de réseau télécom et ENEDIS

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

☒ Oui ☐ Non

☒ DAET

☐ Longueur Tranchées

☐ TRAVAUX DE NUIT

☐ Voirie moins de 3 ans

☒ STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

☒ TRAVAUX

☒ ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

☒ DANGER

☒ ALTERNAT MANUEL TRICOLORE
si besoin

☐ ATTENTION SORTIE DE CHANTIER

☐ ROUTE BARREE AVEC DEVIATION
Voir plan de circulation ou délestage

☒ TRAVAUX 1/2 chaussée

☒ Passage VL et PL

☒ CONES DE SIGNALISATION

☒ PROTECTION DES PIETONS

☒ BALISAGE DU CHANTIER

☐ INSTALLATION BENNE

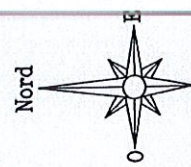
AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain

AVIS/OBSERVATION du Directeur Général des Services Techniques

COMMUNE DE MARNAGNE

Périmètres du centre

le 04/12/2019



Dessiné par CF

LEGENDE :

Périmètre PNRQAD

